

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 08 décembre 2022	L'an Deux Mille vingt-deux, le 08 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 02 décembre 2022, s'est réuni en séance publique ordinaire A l'amphithéâtre du Pôle Développement Territorial sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président
--	---

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, BABIEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUEE Yann, BILLOUX Bruno, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GRIFFEILLE Martine, GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LE CORRE José, MOULY Jean-Pierre, MUCHA Jean-Luc, PICCOLI Jacques, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean-Marie, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames LARIVIÈRE Yvette, VIGNEAU Céline,
Monsieur ALBASI Maxime.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Madame LAFON Nadine représentée par Monsieur LAFON Joël,
Monsieur BOUQUET Thierry représenté par Monsieur REY Michel.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur ARONDEL Jean-Pierre procuration à Monsieur CAMINADE Didier,
Monsieur BORIE Daniel procuration à Madame TORO Viviane,
Madame BREL Chantal procuration à Madame STRACK Josiane,
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Monsieur MOULY Jean-Pierre,
Madame GIRAUD Béatrice procuration à Monsieur GUÉRIN Gilbert,
Madame LAFOZ Michèle procuration à Monsieur LABROUE Cédric,
Monsieur PAILLAS Lionel procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques,
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame VIDAL Aline,
Monsieur SÉGALA Jean-François procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,
Monsieur SCHMITZ Jean-Marc procuration à Monsieur JURQUET Bernard,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur SOTTORIVA Olivier.

Secrétaire de Séance : Madame GARGOWITSCH Sophie	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 36 Pouvoir(s) : 11 Votants : 47
---	---

N°2022E-102-RH : DÉTERMINATION DES RATIOS « PROMUS – PROMOUVABLES » POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Vu la loi n°84 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

AR Prefecture047-200068930-20221208-2022E_102_RH-DE
Reçu le 14/12/2022

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007, relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 17 novembre 2022 ;

Vu le tableau des emplois ;

Monsieur Didier CAMINADE, Président, informe l'assemblée délibérante qu'une mise à jour de la délibération du 22 juin 2017 relative à la détermination des ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade doit être effectuée.

Pour mémoire, le ratio « promus-promouvables » permet de déterminer parmi les agents détenant les prérequis à l'avancement, le nombre d'agents réellement promus. Il y a lieu de déterminer ce taux pour l'ensemble des filières et cadres d'emplois présents dans le tableau des emplois de la collectivité.

Il est proposé de reprendre une délibération à la suite des différentes réformes des filières qui se sont déroulées ces dernières années.

Monsieur le Président propose de fixer le ratio promus-promouvables comme suit :

CATEGORIE A**FILIÈRE ADMINISTRATIVE**

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Attaché	Attaché Principal	100%
	Attaché hors classe	100%

FILIÈRE TECHNIQUE

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Ingénieurs	Ingénieur Principal	100%
	Ingénieur hors classe	100%

FILIÈRE MÉDICO SOCIALE

Cadres d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Médecin	Médecin de 1 ^{ère} classe	100%
	Médecin hors classe	100%
Puéricultrice	Puéricultrice hors classe	100%
Éducateurs de jeune enfants	Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	100%

CATEGORIE B**FILIÈRE ADMINISTRATIVE**

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	100%

FILIÈRE TECHNIQUE

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Technicien	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	100%

AR Prefecture047-200068930-20221208-2022E_102_RH-DE
Reçu le 14/12/2022**FILIÈRE ANIMATION**

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Animateurs	Animateur Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Animateur Principal de 1 ^{ère} classe	100%

FILIÈRE MÉDICO SOCIALE

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Ratios
Auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	100%

FILIÈRE CULTURELLE

Cadres d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Assistant de conservation Principal de 1 ^{ère} classe	100%
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Assistant d'enseignement artistique Principal de 1 ^{ère} classe	100%

FILIÈRE SPORTIVE

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Éducateur des activités physiques et sportives (APS)	Éducateur des APS Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Éducateur des APS Principal de 1 ^{ère} classe	100%

CATEGORIE C**FILIÈRE ADMINISTRATIVE**

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Adjoints Administratifs	Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe	100%

FILIÈRE TECHNIQUE

Cadres d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Adjoints techniques	Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	100%
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise Principal	100%

FILIÈRE ANIMATION

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Adjoint d'animation Principal de 1 ^{ère} classe	100%

FILIÈRE MÉDICO SOCIALE

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Ratios
Auxiliaires de soins	Auxiliaires de soins Principal de 1 ^{ère} classe	100%

AR Prefecture047-200068930-20221208-2022E_102_RH-DE
Reçu le 14/12/2022**FILIÈRE SOCIALE**

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Agents sociaux	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	100%

FILIÈRE CULTURELLE

Cadre d'emplois	Grades d'avancement	Ratios
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine Principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Adjoint du patrimoine Principal de 1 ^{ère} classe	100%

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

1°) – Décide d'adopter les ratios d'avancement ci-dessus proposés ;

2°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 08 décembre 2022



Le Président,

Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 14 décembre 2022

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 14 décembre 2022
